

> 15 janvier 2018 de 8h40 à 18h00 - 7h30  
Lyon (69)

Cette formation permet de remettre la programmation au coeur de la démarche du maître d'ouvrage. Il s'agit de lui redonner toute sa place en questionnant la méthodologie pour intégrer les enjeux du durable et de la gouvernance. La programmation est un préalable indispensable à tout projet de construction ou d'aménagement et détermine l'ensemble du processus projet.

## OBJECTIFS

- Donner de nouveaux repères et des outils pour les différentes composantes de la maîtrise d'ouvrage
- Préciser le rôle des différents acteurs à chacune des étapes d'une opération de construction ou d'aménagement
- Disposer des outils et méthodes pour un programme cohérent et efficace
- Insister sur l'importance de la programmation via différentes approches et expertises

## PUBLIC

Tous les acteurs de l'acte de construire et d'aménager

- Collectivité, aménageur, promoteur, bailleur
- Architecte, urbaniste, bureau d'études
- Conseiller et assistant des maîtres d'ouvrages

## INTERVENANTS

Jean-Pierre MARIELLE  
(programmiste - JP Marielle Consultant)

Stéphanie ERB  
(Programmiste, Dyn'AMO)

## EFFECTIF

25 stagiaires

## TARIF

- 300 €\* adhérent VAD  
- 490 €\* non adhérent

\* Prix net de taxe incluant la participation au stage, le déjeuner au restaurant et les supports pédagogiques

Les adhérents VAD sont inscrits en priorité, les inscriptions des non-adhérents sont ensuite enregistrées en fonction des dates d'inscription.

## PROGRAMME

8H40-8H50 : Accueil des participants

8H50-9H00 : Ouverture du stage et introduction à la thématique

9H00-10H15 : La programmation en question

Obligation réglementaire, études préliminaires, gouvernance, composante d'un programme, comment faire d'un programme un outil vivant, lien avec les missions d'AMO et la qualité environnementale

10H15-11h00 : Consultation et Périmètre de mission

11H00-11h45 : Etude de cas «aménagement» n° 1

11h45-12H30 : Etude de cas «bâtiment» n° 1

*Pause déjeuner au restaurant*

14H-15H00 : Les moments clés de la programmation et les relations avec l'équipe de conception ( Programmiste/concepteur un lien étroit pour des constructions et aménagements durables)

15H-16H15 : Etude de cas «bâtiment» n° 2

16h15-16H30 : Pause

16H30-17H45 : Etude de cas aménagement n° 2

17h45-18H00 : Bilan et clôture de la formation



### > PRÉREQUIS

Être dans une démarche d'évolution de ses pratiques pour tendre vers des bâtiments durables

### > MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et de retours d'expérience ponctués de temps d'échanges entre stagiaires pour un apport collectif de bonnes pratiques
- Remise d'une clé USB et d'un classeur à chaque participant, contenant les supports de formation, un guide «Programmation» et une boîte à outil.

## LE « PLUS » DE LA FORMATION VAD

Une formation innovante, proposant un autre regard sur la programmation. Appréhender le programme comme un outil vivant tout au long du processus projet, dynamique et partagé, intégrant les composantes du développement durable.

- + Les études de cas permettent de traiter différents contextes et échelles d'opération : centre bourg, friche, ZAC, différentes typologies de bâtiments

> ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION  
Stéphanie Erb, Jean-Pierre Marielle,  
Véronique Dufour (VAD)

**BULLETIN D'INSCRIPTION** - à retourner à [associationvad@orange.fr](mailto:associationvad@orange.fr)

**(Merci de bien vouloir compléter ce bulletin en lettres capitales)**

Madame  Monsieur

NOM ..... Prénom .....

Fonction ..... Profession .....

Téléphone ..... Portable .....

Courriel .....

Nom de l'entreprise .....

Forme juridique .....

NOM du dirigeant (signataire) .....

Fonction .....

Adresse .....

.....

Adresse de facturation (si différente) .....

.....

.....

.....

**Contact administratif :**

NOM ..... Prénom .....

Téléphone ..... Courriel .....

Adhérent VAD

Non adhérent VAD

Date et signature

J'ai pris connaissance des conditions  
d'inscription figurant ci-dessous.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### Procédure d'inscription

1- Bulletin à retourner à VAD par mail ([associationvad@orange.fr](mailto:associationvad@orange.fr)) ou par courrier (103 avenue Maréchal de Saxe - 69423 LYON cedex 03), accompagné d'un règlement d'un acompte de 100% du montant (si règlement par chèque) qui ne sera pas encaissé avant le début de la formation.

2- A réception du bulletin d'inscription renseigné, envoi d'un accusé de réception par mail de VAD au stagiaire.

3- Envoi du programme et de la convocation dictement au stagiaire quelques jours avant le début de la formation.

Toute annulation intervenant dans les 7 jours avant la formation sera facturée dans son intégralité. Par ailleurs, toute formation commencée est également due dans son intégralité.

### Conditions d'annulation du module par VAD

Dans le cas où le nombre de participants au module serait jugé insuffisant, VAD se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard 7 jours ouvrés avant la date prévue sous réserve d'en informer chaque stagiaire.

### Tarifs

Les tarifs réduits consentis au titre d'adhérent à VAD sont accordés sous réserve d'une cotisation à jour en date d'inscription.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, nous contacter.

### Modification ou annulation d'une inscription par le client

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

## RENSEIGNEMENTS

### VILLE ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Contact : Véronique Dufour

103 avenue Maréchal de Saxe - 69423 LYON CEDEX 03

Tél. : 04 72 70 85 59 - [associationvad@orange.fr](mailto:associationvad@orange.fr)

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)

Association loi 1901. SIRET : 444 306 658 00022. APE : 9499Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 82 69 12998 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Centre d'échanges et de ressources «bâtiments et des aménagements durables» en Auvergne- Rhône-Alpes

Avec le soutien de :



Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne